



## Transcription de mariage pour les algeriens

Par **kameleon**, le 13/09/2008 à 02:05

**je me suis marier en mai 2008 et j ai envoyer mon dossier de transcription de mariage a nante il me l on renvoyer a cause de l a copie integrale de l acte de mariage que je n ai pas pu avoir en algerie il disent que il ne fournissent plus de copie integrale d acte de mariage mais des extrait du registre du mariage esque quelquin peux m aider pour savoir si c est vrais que les mairies en algerie ne delivre plus de copie integrale d acte de mariage . merci boucoup.**

Par **citoyenalpha**, le 15/09/2008 à 02:16

Bonjour

étrange leur réponse car sur le site du consulat d'Algérie à Vitry sur Seine il propose la fourniture de copie intégrale d'acte de mariage

Voici le lien :

[http://www.consulatalgerie-vitry.org/affaires\\_consulaires/etat\\_civil.htm](http://www.consulatalgerie-vitry.org/affaires_consulaires/etat_civil.htm)

Restant à votre disposition